FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 105
Moto-Club —— MOTO CLUB DE TAYAC
N° d'affiliation —— C1418
Date —— 18 MAI 2019
Lieu —— TAYAC 33
Organisateur technique - Benoit VERGEZ-BICAT
E-mail —— motoclubtayac@gmail.com
Téléphone —— 06.16.25.31.69

COURSES SUR PISTE

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean-Noel BARES	Licence : 026780
Directeur de course adjoint	Thierry CALDO	Licence : 178227
Délégué FFM	Christian BOUIN	Licence : 004707
Arbitre CCP	Marty LAMOUREUX	Licence : 183628
Juge de départ	Philippe LAMARQUE	Licence : 070869
Commissaire technique responsable	Patrice CHAVERON	Licence : 059881

Article 3 Catégories & Engagements

★ Championnat de France

☒ Championnat de France Long-Track
☐ Elite ☐ National ☒ Espoir ☐ 250cc

☒ Championnat de France de Flat-Track

☐ Championnat de France de Grass-Track Side-Car

☐ Championnat de France de Speedway
☐ 500cc ☐ 250cc

☐ Championnat de France à l'Ancienne
☐ 500cc ☐ 250cc

☒ Championnat de France de Courses sur Piste
☒ Kids ☒ 85-129cc

☐ Ligue Nationale de Speedway

★ Courses hors Championnat

Long-Track/Grass-Track :
☐ Inter sur invitation ☐ Open ☐ 85-129cc
☒ Européen sur invitation ☐ Side-Car ☐ 250cc ☐ Kids

Speedway :
☐ Inter sur invitation ☐ Européen sur invitation ☐ 500cc

Short-Track :
☐ Solo

Flat-Track :
☐ Solo

★ Championnat du Monde

☐ Championnat du Monde de Long-Track
☐ Finale ☐ Qualif ☐ Challenge

☐ Championnat du Monde de Speedway
☐ Speedway ☐ Speedway -21ans

★ Coupe du Monde

☐ Coupe du Monde de Long-Track 250

☐ Coupe du Monde de Speedway 250

★ Championnat d'Europe

☐ Championnat d'Europe de Grass-Track

☐ Championnat d'Europe Coupe Jeunes 125cc

☐ Championnat d'Europe de Side-Car

☐ Championnat d'Europe de Speedway
☐ Speedway ☐ Speedway – 21 ans

★ Trophée d'Or FIM
☐ 125cc

Engagement :
Site Internet —— www.engage-sports.com
Contact —— Gwenaëlle Amaro
Adresse —— 74, Avenue Parmentier – 75011 Paris
Téléphone —— 01 49 23 85 64
E-mail —— gamaro@ffmoto.com

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ NON ☐ OUI (*70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical .... MONTASSER-CAPOROSSI

Nombre de secouristes ..... 14 à 16 secouristes

Hôpital le plus proche ..... LIBOURNE 33

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) ..... 30 min

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit Jacques ROSSIGNOL

Adresse ..... Ld Landes de Genêts 33570 TAYAC

Caractéristiques :

Longueur du circuit 400m

Largeur minimum de la piste 14m

Nombre d'OCP* 6

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

N° 33

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 15 mars 2019	Date : 25 mars 2019	Date : 08/04/2019
Benoit VERGEZ-BICAT Président		Numéro : 19/0361
MOTO CLUB DE TAYAC		
Siège social : Mairie - 33570 TAYAC		
Tél. 06 16 25 31 69 - Fax 05 57 74 22 59		
Siret 418 645 180 00013		

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine - 35 -

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 105
Moto-Club —— MOTO CLUB DE TAYAC
N° d'affiliation —— C1418
Date —— 18 MAI 2019
Lieu —— TAYAC 33
Organisateur technique - Benoit VERGEZ-BICAT
E-mail —— motoclubtayac@gmail.com
Téléphone —— 06.16.25.31.69

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date —— 18 MAI 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
9h00	13h00	Contrôles administratifs	Toutes les catégories	4h00
11h00	12h30	Contrôles techniques	Catégories nationales	1h30
13h00	15h00	Contrôles techniques	Catégorie internationale	2h00
13h00	15h00	Essais Libres Test de départs	Catégories nationales	2h00
15h00	16h30	Essais Libres Test de départs	Catégorie internationale	1h30
16h45	16h55	Briefing pilotes	Catégories nationales	10 min
17h00	18h30	Manche Pause	Catégories nationales	1h30
19h45	19h55	Briefing pilotes	Catégories inters/nationales	10 min
20h30	23h15	Manche	Catégories inters/nationales	2h45
23h30	23h45	Remise des Prix Fin	Toutes les catégories	15 min

PLAN DE SITUATION

Installations
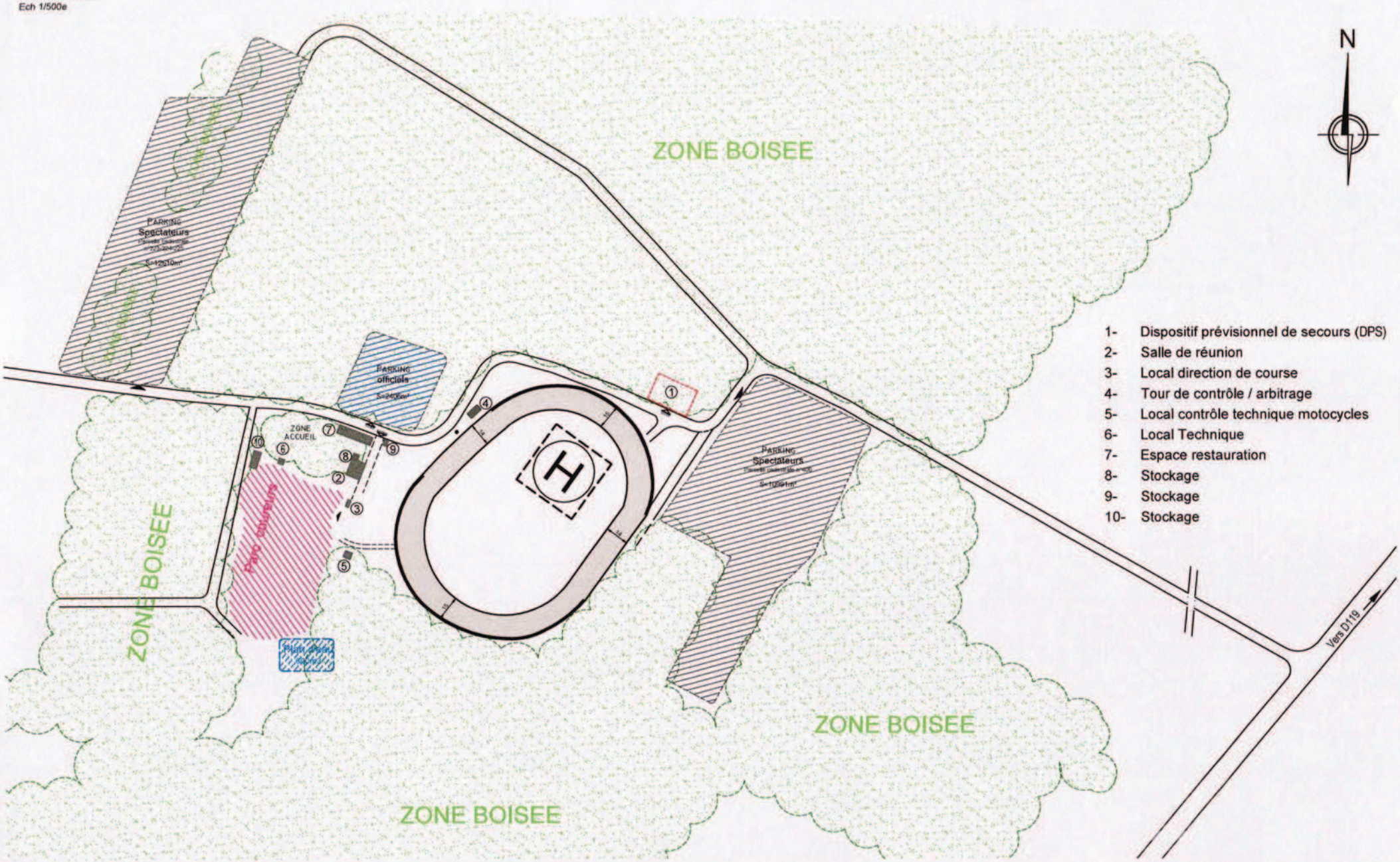
Ech 1/500e